



# Plan de lutte Contre la violence et l'intimidation

## 1 Objectif

Prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence et plus précisément, à faire de l'école un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire, de manière que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel, à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence. (LIP,2012)

## 3 Actions prises

- Mettre fin au comportement inadéquat;
- Nommer le comportement attendu;
- Orienter vers les comportements attendus;
- Évaluation sommaire auprès des élèves impliqués;
- Consigner et transmettre l'information aux intervenants.



## 4



## Confidentialité

- Identifier un lieu ou des lieux confidentiels pour rencontrer les personnes impliquées;
- Mise en place d'affiches avec un code QR pour remplir un formulaire en ligne;
- Formulaire papier à déposer au secrétariat;
- Teams.

## 6 Exemples de sanctions possibles

- Avertissements;
- Lettre d'excuses;
- Geste réparateur;
- Signature d'un contrat;
- Suivi individuel;
- Rencontre avec les parents;
- Suspension jusqu'à 10 jours;
- Expulsion par le directeur général;
- Rencontre avec le policier scolaire;
- Etc.

## 2



## La manière de dénoncer

- En parler à un membre du personnel;
- Rencontrer l'intervenante de son secteur;
- Communication ou rencontre avec la direction;
- Remplir une fiche de signalement (grâce au code QR).

## 5 Sanctions disciplinaires

Les sanctions disciplinaires s'effectueront en fonction de l'analyse de la situation, notamment selon le profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité, de la fréquence et de la légalité des gestes posés.